

Conseil communal du 31 mai 2021

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 avril 2021

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

2. Prestation de serment de la nouvelle Directrice financière stagiaire

3. Intercommunale IPALLE -assemblées générales – démission d'un délégué communal – remplacement

En date du 29 avril 2019, la présente assemblée a désigné cinq délégués communaux dont Mr Gregory Ottevaere pour le groupe P.S-L.B en vue de représenter la commune d'Estaimpuis à la prochaine assemblée générale d'IPALLE ainsi qu'à l'ensemble des assemblées générales tant ordinaires qu'extraordinaires durant toute la mandature. Par courrier du 20 février 2021, Mr Gregory Ottevaere a fait part de sa démission de sa fonction de conseiller communal.

Dès lors, l'assemblée est invitée à désigner Mme Virginie Eggermont afin d'assurer le remplacement de Mr Gregory Ottevaere en qualité de délégué aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires de l'intercommunale IPALLE durant toute la mandature, à savoir jusqu'au 31 décembre 2024.

L'assemblée se propose	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

4. Intercommunale IDETA – assemblées générales – démission d'un délégué communal – remplacement

En date du 29 avril 2019, la présente assemblée a désigné cinq délégués communaux dont Mr Gregory Ottevaere pour le groupe P.S-L.B en vue de représenter la commune d'Estaimpuis à la prochaine assemblée générale d'IDETA ainsi qu'à l'ensemble des assemblées générales tant ordinaires qu'extraordinaires durant toute la mandature. Par

courrier du 20 février 2021, Mr Gregory Ottevaere a fait part de sa démission de sa fonction de conseiller communal.

Dès lors, l'assemblée est invitée à désigner Mme Virginie Eggermont afin d'assurer le remplacement de Mr Gregory Ottevaere en qualité de délégué aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires de l'intercommunale IDETA durant toute la mandature, à savoir jusqu'au 31 décembre 2024.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

5. Intercommunale IMSTAM – assemblée générale ordinaire du 16 juin 2021 – approbation des points inscrits à l'ordre du jour

L'assemblée est invitée à approuver les points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2021 de l'intercommunale IMSTAM :

1. Approbation du PV de l'AG du 15 décembre 2020
2. Comptes de résultats et rapport de gestion et d'activités 2020
3. Modification budgétaire 2021
4. Rapport du réviseur
5. Rapport du comité de rémunération
6. Décharge aux administrateurs
7. Décharge du réviseur

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

6. Intercommunale ORES Assets – assemblée générale du 17 juin 2021 – approbation des points inscrits à l'ordre du jour

L'assemblée est invitée à approuver les points inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 17 juin 2021 de l'intercommunale ORES Assets à savoir :

1. Présentation du rapport annuel 2020 – en ce compris le rapport de rémunération
2. Comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020
 - * Présentation des comptes, du rapport de gestion, des règles d'évaluation y afférentes ainsi que du rapport de prises de participation
 - * Présentation du rapport du réviseur

* Approbation des comptes statutaires d'ORES Assets arrêtés au 31 décembre 2020 et de l'affectation du résultat

3. Décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat pour l'année 2020
4. Décharge au réviseur pour l'exercice de son mandat pour l'année 2020
5. Actualisation de l'annexe 1 des statuts – liste des associés

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

7. Intercommunale IMIO – assemblée générale du 22 juin 2021 – approbation des points inscrits à l'ordre du jour

Le Conseil est invité à approuver l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'intercommunale IMIO du 22 juin prochain dont les points concernent :

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration
2. Présentation du rapport du Collège des contrôleurs aux comptes
3. Présentation et approbation des comptes 2020
4. Décharge aux administrateurs
5. Décharges aux membres du collège des contrôleurs aux comptes
6. Désignation d'un collège de deux réviseurs pour les années 2021-2023.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

8. Intercommunale IPALLE – assemblée générale ordinaire du 24 juin 2021 – approbation des points inscrits à l'ordre du jour

La présente assemblée est invitée à approuver les points de l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'intercommunale IPALLE qui se tiendra ce 24 juin prochain, à savoir :

1. Approbation du rapport de développement durable 2020
2. Approbation des comptes annuels statutaires au 31 décembre 2020 de la SCRL IPALLE :
 - 2.1 Présentation des comptes annuels par secteur d'activité, des comptes annuels de la SCRL IPALLE et de l'affectation du résultat ;
 - 2.2 Rapport du Conseil d'administration de l'assemblée générale ;
 - 2.3 Rapport du commissaire (réviseur d'entreprises) ;
 - 2.4 Approbation des comptes annuels et de l'affectation du résultat.

3. Approbation des comptes annuels consolidés au 31 décembre 2020 de la SCRL IPALLE :

- 3.1 Présentation des comptes annuels consolidés de la SCRL IPALLE et de l'affectation du résultat ;
- 3.2 Rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale ;
- 3.3 Rapport du commissaire (réviseur d'entreprises) ;
- 3.4 Approbation des comptes annuels consolidés et de l'affectation du résultat.

- 4. Décharge aux administrateurs ;
- 5. Décharge au commissaire (réviseur d'entreprises) ;
- 6. Rapport de rémunération (article 6421-1 du CDLD)
- 7. Création de la filiale « Eol'Wapi ».

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

9. Intercommunale IDETA – assemblée générale du 24 juin 2021 – approbation des points inscrits à l'ordre du jour

L'assemblée est invitée à approuver les points inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée générale d'IDETA du 24 juin prochain :

- 1. Démission/désignation d'un administrateur ;
- 2. Rapport d'activités 2020 ;
- 3. Comptes annuels au 31.12.2020 ;
- 4. Affectation du résultat ;
- 5. Rapport du commissaire-Réviseur ;
- 6. Décharge au commissaire-Réviseur ;
- 7. Décharge aux administrateurs ;
- 8. Rapport de rémunération ;
- 9. Rapport du Comité de rémunération ;
- 10. Rapport spécifique sur les prises de participation CDLD 1512-5 ;
- 11. Création d'un Fonds d'investissement Ideta -IEG – Wapinvest ;
- 12. Consolidation des actifs éoliens en Wallonie picarde – Projet EOL'WAPI – Création de la société ;
- 13. Divers

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

10. Intercommunale IGRETEC – assemblée générale ordinaire du 24 juin 2021 – Approbation des points inscrits à l’ordre du jour

Le Conseil est invité à approuver les points de l’ordre du jour de l’assemblée générale d’IGRETEC qui se tiendra ce 24 juin :

1. Affiliations/administrateurs
- 2 et 3. Comptes annuels statutaires arrêtés au 31.12.2020 – comptes annuels consolidés arrêtés au 31.12.2020 – rapport de gestion du Conseil d’administration – rapport du Collège des contrôleurs aux comptes
4. Approbation du rapport du Conseil d’administration au sens de l’article L6421-1 du CDLD.
5. Décharge à donner aux membres du Conseil d’Administration pour l’exercice de leur mandat au cours de l’exercice 2020.
6. Décharge à donner aux membres du Collège des contrôleurs aux Comptes pour l’exercice de leur mandat au cours de l’exercice 2020.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

11. Intercommunale IEG - assemblée générale ordinaire du 25 juin 2021 – approbation des points inscrits à l’ordre du jour

L’assemblée est invitée à approuver les points inscrits à l’ordre du jour de l’assemblée générale du 25 juin 2021 de l’IEG :

1. Rapport de gestion du Conseil d’Administration
2. Rapport spécifique sur les prises de participation
3. Rapport de rémunération
4. Rapport du contrôleur aux comptes
5. Approbation des comptes annuels 2020 et affectation du résultat
6. Décharge à donner aux administrateurs
7. Décharge à donner au contrôleur aux comptes
8. Fonds immobilier IEG/IDETA/Wapinvest – prise de participation

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

12. Adhésion à l'ASBL Agence Immobilière sociale « ASBL Mouscron – logement AIS »

Différents contacts ont été pris par les autorités communales avec l'ASBL Mouscron – Logement AIS, Tournai Logement ASBL et les Heures Claires. Suite à la présentation par chacune de ces ASBL de ses activités, à une délégation de membres du Collège, il est proposé d'adhérer à l'ASBL Mouscron – Logement AIS.

Le Conseil du CPAS s'est tenu en date du 27 mai 2021 et a approuvé l'adhésion du CPAS d'Estaimpuis à l'ASBL Mouscron – Logement AIS.

La présente assemblée est invitée à approuver l'adhésion à l'ASBL Mouscron – Logement AIS dont les activités couvriront le territoire d'Estaimpuis et de désigner Mme Sabine Van Gysel pour la représenter à l'Assemblée générale et au Conseil d'Administration de l'association.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

13. Comptabilité communale – procès-verbal de situation de caisse - VISA

L'assemblée est invitée à viser le procès-verbal de la vérification de la caisse communale établi laissant apparaître les montants suivants :

Au 30.12.2020 :

Compte courant Belfius : 478.792,85 euros

Compte Bpost : 17.066,34 euros

Compte courant ING : 29.370,38 euros

Compte courant Fortis : 51.494,52 euros

Compte terminal : 63.166,30 euros

Avoir justifié : 639.890,39 euros

Au 31 mars 2021 :

Compte courant Belfius : 407.244,07 euros

Compte Bpost : 17.194,89 euros

Compte courant ING : 35.830,27 euros

Compte terminal : 69.029,70 euros

Avoir justifié : 587.382,38 euros.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

14. Fabriques d'église

a. Bailleul

Il est proposé au Conseil d'approuver la délibération du 16 avril 2021 par laquelle le Conseil de la Fabrique de l'établissement cultuel Saint-Amand à Bailleul arrête le budget pour l'exercice 2020, comme suit :

Recettes totales	12.009,34 €
Dépenses totales	6.236,77 €
Résultat comptable	5.772,57 €

b. Estaimpuis

Il est proposé au Conseil d'approuver la délibération du 16 avril 2021 par laquelle le Conseil de la Fabrique de l'établissement cultuel Saint-Barthélémy à Estaimpuis arrête le compte pour l'exercice 2020, comme suit :

Recettes totales	157.985,79 €
Dépenses totales	146.111,73 €
Résultat comptable	11.874,06€

c. Leers-Nord

Il est proposé au Conseil d'approuver la délibération du 14 avril 2021 par laquelle le Conseil de la Fabrique de l'établissement cultuel Saint-Vaast à Leers-Nord arrête le compte pour l'exercice 2020, comme suit :

Recettes totales	20.097,11 €
Dépenses totales	8.582,24 €
Résultat comptable	11.514,87 €

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

15. Soutien aux clubs sportifs

La circulaire régionale wallonne du 22 avril 2021 relative à la mesure de soutien aux communes en faveur des clubs sportifs dans le cadre de la crise de la Covid 19 permet d'accorder un soutien financier, à concurrence de 40 euros par affilié, à chacun des clubs sportifs de l'entité, affiliés à une fédération sportive reconnue par la Fédération Wallonie Bruxelles.

Le montant global de la subvention régionale octroyée en la matière est estimé à 56.440 euros.

Celle-ci a pour objectif de pérenniser l'activité des clubs sportifs mais également de leur permettre de préparer la reprise de leurs activités avec plus de sérénité.

En contrepartie, les autorités communales doivent s'engager à ne pas augmenter les loyers des infrastructures sportives communales en ce compris au niveau des infrastructures para communales pour la saison 2021-2022.

Les clubs sportifs bénéficiaires de la subvention, quant à eux, doivent s'engager à ne pas augmenter les cotisations pour la saison 2021-2022.

La présente assemblée est invitée à marquer son accord pour l'octroi d'un soutien financier, à concurrence de 40 euros par affilié, à chacun des clubs sportifs de l'entité affilié à une fédération sportive reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles et à s'engager à ne pas augmenter les loyers des infrastructures sportives communale pour la saison 2021-2022.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

16. Acquisition d'une mini-pelle – approbation des conditions et du mode de passation

L'assemblée est invitée à approuver la description technique et le montant estimé du marché

« Acquisition d'une mini-pelle de 3,5 tonnes d'occasion » établis par le service technique. Le montant estimé s'élève à 27.680,00 euros HTVA ou 33.492,80 euros TVAC. Le marché sera conclu par facture acceptée.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

17. Demande de permis d'urbanisme introduire par Mr OUARI Jonathan – approbation création d'une nouvelle voirie et de ses équipements, en vue de donner l'accès aux deux nouvelles habitations, rues de la Verte Plaine/du Château à Estaimpuis

Le Conseil est invité à approuver le projet de création d'une nouvelle voirie et de ses équipements, rue de la Verte Plaine à Estaimpuis sur les terrains cadastrés section A n° 514 B, 579 A, 578D et 578 E.

Le demandeur signale qu'il plantera plusieurs arbres à moyennes et hautes tiges afin d'éviter tout vis-à-vis par rapport aux parcelles voisines ainsi qu'une clôture grillagée, d'une hauteur de 1.80 m, doublée d'une haie d'essences régionales le long du sentier n°24.

Les sentiers n°23 et 24 seront conservés : le sentier 23 aura même l'avantage d'avoir un revêtement en pavés de béton afin de favoriser le déplacement des piétons et cyclistes jusqu'à hauteur du sentier n°24.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

18. Zone de police locale du Val de l'Escaut – autorisation d'utilisation et finalité de traitement des bodycams

Le Conseil est invité :

- à fixer les finalités de l'exploitation des données récoltées par les bodycams comme étant la recherche de crimes et délits, police de la circulation routière, l'aide à l'exécution de la police administrative, éventuellement la discipline de manière réactive (en cas de plainte ou de détection d'un problème) et le contrôle qualitatif /débriefing.

- à définir le mode d'utilisation des données récoltées par ces caméras qui consiste soit en un visionnage en direct des images transmises par les caméras, soit par l'exploitation de ces images a posteriori et endéans un délai maximum de 12 mois à partir de l'enregistrement des images.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

19. Règlement général de police – Approbation

Le Conseil est invité à adopter le nouveau règlement général de Police applicable à l'ensemble de la zone du Val d'Escaut et d'abroger le Règlement général de la zone de Police du Val d'Escaut adopté en date du 6 novembre 2015.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

20. Règlement complémentaire sur le roulage – approbation

a. Estaimpuis – quartier formé par la rue Saint-Roch, la place d'Evregnies

Le Conseil est invité à établir une zone 30 via le placement de signaux F4a et F4b dans la rue Saint Roch, par les mesures suivantes :

- création d'un îlot central de type « goutte d'eau » à son débouché sur la rue de la Couronne via les marques au sol appropriées ;

- Abrogation des interdictions de stationner existant de part et d'autre de la chaussée ;

- Délimitation de zones de stationnement sur la chaussée :

1. Côté pair : entre les n°2 et 12, avec réservation du stationnement aux voitures, voitures mixtes, minibus et motocyclettes via le placement de signaux E9B avec flèches montante et descendante et les marques au sol appropriées ;

2. Côté impair : entre les n°11 et 27 via les marques au sol appropriées.

b. Estaimpuis – section Evregnies, rue de Saint-Léger

Le Conseil est invité à :

- délimiter les emplacements de stationnement de l'opposé du n°41 au poteau d'éclairage n°301/0117 via l'enterrement de bordures blanches formant les angles des cases ;

- interdire le stationnement, du côté du poteau d'éclairage n°301/0117 et à partir dudit poteau à la partie principale de la rue de Saint Léger (opposé au n°49) via le placement de signaux E1 avec flèches montante et descendante.

c. Estaimpuis – rue Reine Fabiola

Le Conseil est invité à établir des zones de stationnement amorcées par des zones d'évitement triangulaire de 2X2 mètres, sur la chaussée, et formant une chicane

- du côté pair, le long des n°10 et 12 ;

- du côté impair, le long des n°15 et 13 et d'y instaurer une priorité dans le rétrécissement ainsi créé, la priorité étant donnée aux conducteurs venant de la RN 512 via le placement de signaux B19, B31, A7, D1 et les marques au sol appropriées.

d. Estaimpuis – boulevard des Déportés

Le Conseil est invité à approuver l'organisation d'un stationnement en partie sur l'accotement en saillie et en partie sur la chaussée, du côté pair, le long du n°44 via le placement de signaux E9f avec flèches montante et descendante.

e. Estaimpuis – section Estaimbourg – rue de Tournai

La présente assemblée est invitée à établir des zones d'évitement striées :

- Triangulaire de 10 mètres de longueur et réduisant progressivement la largeur de la chaussée à 3,5 mètres :

1. du côté impair, 20 mètres avant le numéro 9 ;

2. du côté pair, à l'opposé du terrain situé entre les n°37 et 39 ;

- Trapézoïdales de 10 mètres de longueur, disposées en vis-à-vis et réduisant progressivement la largeur de la chaussée à 3,5 mètres :

1. à hauteur du n°13C avec priorité de passage pour les conducteurs se dirigeant vers Leers-Nord ;
2. entre les n°33A et 31 avec priorité de passage pour les conducteurs venant de Leers-Nord

via le placement de signaux A7, D1, B19, B21 et les marques au sol appropriées.

f. Estaimpuis – section Leers-Nord, rue des Mésanges

Le Conseil est invité à établir une rue scolaire dans la boucle reliant les n°10 à 30 via le placement de barrières relevables supportant un signal C3 avec panneau additionnel reprenant la mention « rue Scolaire ».

g. Estaimpuis – section Leers-Nord, rue du Rieu

L'assemblée est invitée à interdire le stationnement, du lundi au vendredi, de 8h à 16h, du côté impair, entre la rue des Mésanges et le n°47 via le placement de signaux E1 avec panneau additionnel reprenant la mention « DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H A 16H » et les flèches montante et descendante.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

21. Arrêtés du Bourgmestre

Le Conseil est invité à ratifier les arrêtés pris par Mr le Bourgmestre.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Pour Vous !				
Écolo				
TOTAL				

H U I S C L O S

22. Enseignement fondamental – école communale d'Estaimbourg – Evregnies – désignation dans une fonction de directrice – admission au stage

23. Personnel enseignant – nominations à titre définitif

- A. D'une institutrice maternelle à raison de 13/26^{ème}
- B. D'une institutrice primaire à raison de 12/24^{ème}
- C. D'une institutrice primaire chargée de cours d'immersion linguistique : anglais à raison de 12/24^{ème}

24. Personnel enseignant – mise en pension prématurée définitive

25. Personnel enseignant – interruption de carrière

26. Personnel enseignant – congés pour prestations réduites

Bonne séance

Daniel SENESAEL
Député – Bourgmestre